

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de la Minerve
 Simon Prévost
 6, rue Mailloux
 La Minerve, Québec
 J0T 1S0
Tél.: (819) 381-3380

Certificat : **3060683**
 Demande d'analyse : NA
 Date du rapport: 2021-09-15
 Projet client : Source
 Bon de commande : .
 Chargé de projets : Véronique Lepage Plante : 1-877-977-1220
 Adresse courriel : VeroniqueLepagePlante@labenvironex.com

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 5691274	Nom du réseau : La Minerve (Source des Fondateurs Puits Droit)		
Identification client : NA	Réseau MENV / TRE X2186630	Chlore résiduel libre : 0.00	
Nature : Eau potable	Région Adm. : 15	Chlore résiduel total : 0.00	
Nom du préleveur : Joey Laramie	Code lieu prél. : 0	Chloramine : NA	
Date de prélèvement: 2021-09-08		Résultat pH : NA	
Date de réception: 2021-09-09		Température à la réception (°C) : 12.5	
Lieu du prélèvement : Source droite			
Info. supplémentaires : NA			

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Dénombrement coliformes totaux/Escherichia coli	Oui	MBIO07/ILME4	0		2021-09-09		QC
Bactéries atypiques			0	UFC/100ml			200
Coliformes totaux			0	UFC/100ml			10
Escherichia coli			0	UFC/100ml			0


Commentaires de l'échantillon

La température de l'échantillon à l'arrivée au laboratoire est supérieure à 12°C.

Commentaires du certificat :

C.C :
 Aqueduc : aqueducminerve@outlook.com
 Nathalie Charette : info@municipalite.laminerve.qc.ca

Approuvé par :


 Jennifer Gagné, B. Sc.
 Microbiologiste, Site de Québec

■ = Avertissement ■ = Hors critères

Accr. * : Accréditation du MELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI : Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.